

Toulon, le 21 mai 2013

Lettre ouverte aux élus de la Majorité Nationale

Madame, Messieurs,

De part votre statut d élus de la République, je vous adresse ce nouveau courrier (faisant suite à celui du 07 février 2013) non pas pour vous faire part de mes inquiétudes sur le Centre Hospitalier de Toulon-la Seyne sur mer, cette alerte étant devenu caduque, mais pour vous faire part à la date du 21 mai 2013, de la situation réelle de notre établissement.

Jusqu'en avril 2013, le CHITS n'a jamais supprimé un seul emploi malgré diverses réorganisations mais au contraire en a créés en renforçant l'existant, en développant de nouveaux services, en offrant un nouveau plateau technique « haut de gamme » dans un établissement neuf, Ste Musse, avec pour objectif, de toujours améliorer la qualité des prises en charge, des soins, la sécurité, et ce, dans un contexte économique difficile.

Le CHITS a vu son activité progressée de 6.5 % en 2012 et + 15% sur les premiers mois de l'année 2013.

Malgré cela, en mai 2013, dans la transmission des éléments budgétaires 2013, l'Agence Régionale de Santé nous informe :

- Baisse de 1.19 % des tarifs hospitaliers, soit 2 millions € de recettes en moins pour le CHITS.
- Diminution de 1.5 millions € de l'allocation d'aide à la contractualisation (plan hôpital 2012).
- Augmentation de 1.35% (2 millions €) de la cotisation patronale à la caisse de retraite.
- Gel des financements des activités considérées comme missions d'intérêt général).

Sans aucune polémique j'avais noté en janvier 2012, une phrase de Mr le Président de la République, alors candidat (au sujet de l'ancienne direction de l'ARS Paca, fort critiquée à l'époque) : « en changeant la direction de la politique de la santé, en insistant sur le rôle majeur de l'hôpital public.....eh bien, il y aura une ARS qui agira dans la bonne direction.

La direction politique de la santé a changé, mais à Force Ouvrière nous ne voyons aucun changement positif, mais plutôt la mise à mort de l'hôpital public en général et du CHITS en particulier et se profiler la diminution de l'offre de soins, de l'accès aux soins, l'augmentation des délais d'hospitalisations, d'interventions, de consultations, c'est-à-dire tout le contraire d'un service public de qualité et de notre raison d'être.

Qu'on juge :

- Janvier 2013, la Direction : « l'année 2013 va être consacrée à consolider notre établissement ».
- Mai 2013 : afin de présenter un déficit budgétaire acceptable, il serait nécessaire de supprimer 60 postes en 2013 et 40 postes en 2014.

Consolidation ou Eradication de l'offre de soins ?

Si en 2012, tous les personnels avaient été au rendez vous du changement, si l'activité annoncée par Force Ouvrière (Var Matin octobre 2011) avait été au rendez vous, nous attendons maintenant que les acteurs nationaux soient au rendez vous en 2013, à l'identique des acteurs de 2011 (intervention FO Var Matin 16 juin 2011) débloquant 8 millions € au profit du budget de l'établissement (5 millions € au titre de l'aide au déménagement : coût, renforts en personnel, compensation perte d'activité, sécurité des sites...et déblocage de 3 millions € de crédits gelés en début d'année).

Nous attendons aussi des acteurs nationaux que cesse la campagne de stigmatisation du collectif varois de l'accès aux soins à l'encontre de l'hôpital Ste Musse et ses personnels : « Ces activités qui étaient pratiquées sur l'ouest de Toulon.....Sont désormais recentrées sur Ste Musse....Malheureusement ce n'est pas fini.....D'autres regroupements au bénéfice de Ste Musse ».

En effet il est plus facile de rendre coupable les acteurs et personnels d'un établissement responsable des soi-disant maux des hôpitaux du département plutôt que de s'approprier la réalité de la politique nationale de santé.

Le CHITS n'est en rien responsable des difficultés de la Clinique **Malartic**, et les transferts maintes fois dénoncés sur Ste Musse de la chirurgie de Brignoles, de la maternité et la chirurgie de Hyères, ne sont toujours pas d'actualité, sur un site qui d'ailleurs, serait bien en peine de les accueillir en raison de sa propre activité déjà bien conséquente, et qui en raison d'un schéma régional d'organisation des soins figé pour cinq ans, se voit d'autre part dans l'impossibilité d'obtenir l'autorisation d'activités publiques nouvelles.

La réalité au CHITS, c'est l'amputation de + de 5 millions € du budget 2013 avec pour conséquence, la suppression prévisionnelle de 100 postes d'agents dévoués, corvéables, fatigués, culpabilisés (sans parler de l'abandon des projets de rénovation des sites de la Seyne et de Clemenceau et de la construction d'une cuisine centrale commune à trois établissements varois).

Nous sommes bien loin de la sanctuarisation de la santé évoquée par un élu de la majorité (courrier du 11 février 2013).

Car, l'hôpital, s'il est malade aujourd'hui, ce n'est pas de ses personnels, pas de ses médecins, pas de ses patients, mais de la politique étatique volontariste de diminution de l'offre de soins publique par un étranglement financier des hôpitaux.

Les personnels « remerciés » iront grossier les rangs de pôle emploi, mais en élève vertueux le CHITS pourra, grâce aux recrutements de Contrats d'avenir, contribuer à la réussite d'une mesure phare du gouvernement.

Quand aux privilégiés restant ils se contenteront de gel des salaires, de perte du pouvoir d'achat, de prélèvements supplémentaires, d'absence de promotions.....voire pour certains du maintien d'un statut précaire.

Madame, Messieurs, bien sûr on ne licencie pas à l'hôpital, on ne renouvelle pas les contractuels, appréciez la nuances.

Madame, Messieurs, bien sûr on ne licencie toujours pas à l'hôpital, la pyramide des âges aidant, les départs en retraite des cinq prochaines années vont permettre une réduction « en douceur » des effectifs, appréciez la subtilité.

Pléthore d'agents hospitaliers au CHITS ?

Votre silence à mon précédent courrier du 07 février 2013 ressemble implicitement à une confirmation, mais au contraire à Force Ouvrière nous pensons que chacun des agents actuels du CHITS à sa place dans la chaîne hospitalière de prise en charge des :

- 52.000 patients hospitalisés.
- 79.000 personnes se présentant aux urgences.
- 240.000 consultants externes.
- 159.000 appels du centre 15.
- 2800 parturientes en attente d'un heureux évènement.....

On ne peut pas réclamer localement « une offre de soins publique de proximité », déclamer localement « son combat pour l'offre publique de soins (7 octobre 2012) » et valider au niveau national les restrictions de moyens alloués aux hôpitaux publics. Cela s'appelle de l'antinomie.

Et je n'ose pas imaginer que le quotidien l'Humanité puisse avoir raison dans son édition du 25 février 2013 en annonçant : « certains évoquent la possibilité d'aménager le temps de travail au niveau de chaque établissement, avec des équivalents des accords de compétitivité pour l'hôpital » car d'aucuns prédisent que la prochaine loi de financement de la Sécurité sociale, à l'automne 2013, sera sanglante ».

Bref, c'est la transposition à l'hôpital public de la loi dite « sécurisation de l'emploi » mais de son vrai nom « flexibilité » et du pacte de compétitivité.

Pour conclure, Madame, Messieurs, je vais ce jour présenter aux personnels réunis en assemblée générale extraordinaire, leurs perspectives d'avenir à court et moyen terme, et je vous laisse le privilège d'annoncer à la population les perspectives d'évolution de l'offre de soins, car n'en doutons pas, si la Direction Générale de l'Organisation des soins demande aux établissements de justifier « à l'euro près » certaines dépenses (MIG), à l'identique, les établissements, en difficultés financières, ne pourront bientôt plus dépenser au-delà « de l'euro reçu » pour les activités financées par des dotations annuelles (DAF), ce qui risque d'entraîner des conséquences désastreuses pour la population.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, mes respectueuses salutations.

